



JuriTIC – Le point sur le droit des logiciels ... jusqu'au « Cloud Computing »

Bruxelles, le vendredi 6 mars 2009

La technologie informatique a évolué de façon remarquable depuis l'apparition des premiers « Personal Computers » au début des années '80. Une trentaine d'années ont suffi pour passer des machines savantes isolées aux réseaux câblés internes, puis à l'Internet, pour enfin aboutir aux services à distance du « nuage informatique ».

Le premier objectif du séminaire, auquel sera consacrée la matinée, est de faire le point sur les dernières évolutions juridiques en matière de protection des logiciels. Tour à tour seront abordés les droits d'auteur, les droits des brevets ainsi que l'incidence du droit de la concurrence sur l'exercice de ces droits intellectuels.

Le second objectif, qui sera abordé l'après-midi, est d'étudier les aspects juridiques d'une nouvelle technologie qui s'annonce déjà depuis quelques années sous différentes appellations telles que les « Application Software Providers », le « Software as a Service » ou encore le « Cloud Computing ». Ces technologies logicielles, basées sur la mise à disposition de fonctionnalités logicielles et de stockage de données à distance, remettent en question non seulement le business model des développeurs de logiciels et des sociétés de services informatiques, mais également les pratiques juridiques qui y sont relatives et les stratégies de gestion de leurs utilisateurs.

Programme

9h00 Accueil et Café

9h15 Le point sur le droit d'auteur appliqué aux logiciels - Jean-Paul Triaille

Avocat au barreau de Bruxelles (De Wolf & Partners) - Maître de conférences aux FUNDP

10h00 Le point sur la brevetabilité des logiciels - Jean-Yves Plaçais

Conseil en brevets (Cabinet Netter)

10h45 Pause

11h00 Le point sur les questions de concurrence - Alain Strowel

Avocat au barreau de Bruxelles (Covington & Burling LLP) et Professeur aux Facultés Universitaires Saint-Louis et à l'ULG

11h45 « SaaS ? Aperçu des technologies en jeu et des tendances » - Damien Hubaux

R&D Department Manager, Software and Service Technologies (CETIC)

12h15 Lunch

14h00 Introduction aux SaaS et à ses aspects contractuels - Philippe Laurent

Chercheur au CRID - Avocat au barreau de Bruxelles (MVVP)

14h30 Vie privée dans le « cloud computing » - Franck Dumortier

Chercheur au CRID

15h15 Pause

15h30 SaaS, cloud computing and policy challenges - Cornelia Kutterer

Senior Internet Policy Manager (Microsoft)

16h15 Cloud Computing et Open Source - Benjamin Jean

In house counsel (Linagora)

17h00 Fin de la journée

Renseignements et inscriptions sur notre site : www.juritic.be